



LE PETIT SAINT PIERROIS



2025



Vœux pour l'Année 2025

Mes chères Concitoyennes, mes chers Concitoyens, chers Amis,

Tous mes vœux se tournent naturellement vers vous. Que cette nouvelle année 2025 vous soit heureuse, prometteuse, faite d'épanouissements familiaux, personnels ou professionnels. Qu'elle vous soit synonyme d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

Pour tout vous dire, préparer un discours de vœux cette année a été un exercice plus délicat que les années précédentes car l'environnement politique, sociétal, international n'est pas très engageant. Cependant, il existe des personnes qui vous donnent de l'énergie et vous obligent à être combatif.

Alors oui, nos difficultés quotidiennes dans la gestion communale semblent parfois bien modestes même si elles sont bien réelles. Je ne souhaite pas les passer sous silence, non pas pour chercher une quelconque excuse mais plutôt pour vous apporter des éléments de réflexions ou d'information sur le contexte dans lequel s'exerce la gestion communale. L'abondance des précipitations pluviales, fragilisant l'enracinement des arbres, accompagnée de vents violents provoquent leurs chutes. Celles-ci sont de plus en plus fréquentes et dangereuses lorsqu'elles se produisent dans des lieux fréquentés par le public ou le long des routes. La sécurité est la première de nos libertés : cela ne doit plus être un sujet tabou. Se sentir bien dans sa commune, c'est aussi s'y sentir en sécurité. Les incivilités commises par une minorité mais qui pourrissent le quotidien de la très grande majorité de nos concitoyens, ou qui portent atteinte à l'environnement sont de plus en plus nombreuses.

En 2024 le coût de la facture d'énergie a globalement doublé pour les communes. Nous avons mis en place un programme de réduction de consommation en diminuant la température dans les locaux.

Pour information la Mairie a renouvelé le matériel informatique et a fait l'investissement d'un tracteur tondeuse afin d'améliorer le temps de travail de notre agent technique qui a lui seul fait l'entretien des locaux communaux ainsi que le nettoyage et l'entretien de l'extérieur y compris le cimetière.

Je tiens ici à souligner le dynamisme de toutes nos associations qui ne manquent pas d'inventivité. Enfin, je fais confiance à notre équipe d'élus particulièrement investis au comité des fêtes, ils œuvrent pour que dans ce lieu de convivialité dont la notoriété aurait dépassé nos frontières, nos habitants d'ici et d'ailleurs passent un bon moment. Pour finir, je formule également et sincèrement des vœux de convivialité et de solidarité envers nos aînés, souvent seuls, qui sont la mémoire de notre village. Bien sûr je n'oublie pas nos agents communaux sans distinction qui méritent toute ma considération et ma reconnaissance. Sans eux rien ne serait possible. L'effort de chacun participe à la réussite de l'équipe.

**Toute mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et tous
une merveilleuse année 2025 !**

Votre Maire

Patrick YON

Vie de la Commune



Realises en 2024

- ❖ Fauchage des parcelles à côté des chalets
- ❖ Changement de la minuterie de l'Eglise pour l'éclairage
- ❖ Changement de l'ordinateur de la Mairie
- ❖ Remaniement des tuiles sur la cuisine de la Salle des Fêtes

**Habitants du bourg, pensez à vous faire raccorder
à l'assainissement collectif !**



IMPORTANT



Notre PLU actuel exige une réglementation pour le choix des teintes de vos ouvertures, volets, portes, portails, façades...

Renseignez-vous en Mairie concernant les teintes autorisées. Une Déclaration Préalable doit être faite en Mairie afin de changer la teinte de ces éléments.



Etat Civil



En application du *Règlement Général de la Protection des Données* et des recommandations de la CNIL, le consentement préalable des personnes concernées est obligatoire pour toute diffusion des données d'état civil.

Toutefois, nous pouvons vous informer du nombre d'actes pour l'année 2024 :



*Bienvenue à nos 5 petits
Saint-Pierrois et Saint-Pierroises*



Un « oui » pour la vie



*Une pensée pour les 3 habitants
qui nous ont quittés cette année ...*



Bienvenue aux nouveaux habitants

Associations

Musée de l'Ecole d'Autrefois

Musée de l'Ecole d'Autrefois

UN NOUVEAU FONCTIONNEMENT

L'année 2024 aura marqué une rupture dans le gardiennage tel qu'il se pratiquait depuis sa création en 1996 (bientôt 30 ans !). En effet, jusque-là, durant les deux mois d'été, c'étaient des jeunes qui gardaient le musée moyennant une petite obole... et l'étréne éventuelle des visiteurs. Or ce système était à bout de souffle, le recrutement s'avérant difficile, et surtout risqué tant la législation est tatillonne, les risques toujours plus grands dans la société qui est désormais la nôtre. Le Communauté de Communes du Confluent, sollicitée pour son aide, n'a pu nous l'apporter. Pourtant, ce Musée représente un atout touristique pour la région, nous sommes souvent sollicités par des groupes... et leurs énormes autobus qui ont tant de mal à se mouvoir dans le village !

Aussi, en accord avec la mairie et le bureau de l'association des Amis de Saint Pierre, il a été décidé d'embaucher, pour juillet-août, deux après-midis par semaine (mardi et vendredi), une personne déclarée aux services compétents et dûment rétribuée. C'est Mme Jeannette RABIT, de Saint-Léon, qui a accepté cette tâche rémunérée, et s'en est acquittée avec dévouement et gentillesse. Tous les visiteurs en ont été satisfaits. Nous espérons pouvoir reconduire cette formule au cours de l'été 2025.

Néanmoins, ce financement ne peut être réalisé que grâce au revenu que procurent les visites de groupes hors-saison, visites qui sont assurées par les membres du bureau : un grand merci essentiellement à M. Jacky PÉNILLA, Mmes Simone LABADIE et Bernadette CAOURÉ. Sans oublier la mairie qui continue de nous apporter son aide.

Alain PARAILLOUS

L'ÉGLISE DE SAINT-PIERRE : un précieux document retrouvé.

Outre le Musée de l'école, les visiteurs aiment aussi admirer notre magnifique église romane, cette belle endormie qui ne se réveille que lors de quelques rares offices, et durant la période de Noël pour la magnifique crèche orientale qu'y installe le Comité des fêtes. Le monde a tellement changé en moins d'un siècle ! Il y a pourtant eu des curés nommés à Saint-Pierre jusqu'en 1930. Souvent d'ailleurs de fortes personnalités -voire quelque peu sulfureuses- que l'évêché y reléguait à l'abri des regards extérieurs. Cependant ici comme ailleurs, exceptée la période révolutionnaire, la ferveur était intense dans notre village ainsi qu'en témoigne ce pittoresque document encadré, daté de 1853, trouvé dans le grenier familial de la famille COMBABESSOUSE et que nous a confié l'ancien maire de la commune, M. Patrick DE TRETAIGNE. Voici quelle en est la teneur :

CHEMIN DE LA CROIX. Procès-verbal de l'érection du Chemin de la Croix dans la paroisse de Saint-Pierre de Buzet l'an 1853 le 29 du mois de juin, fête de St Pierre, patron de la paroisse. Nous soussigné, chanoine honoraire, curé d'Aiguillon, spécialement délégué par Mgr l'évêque d'Agen pour ériger le chemin de la croix dans l'église de St Pierre de Buzet ; vu le diplôme accordé par Mgr l'évêque en date du 25 de ce mois et dans lequel le prélat déclare être autorisé par un indult (1) en date du 27 juillet 1841 pour établir ou faire établir une dévotion dans son diocèse, en y attachant de nombreuses indulgences dont elle a été enrichie par les souverains pontifes, avons fait solennellement la bénédiction des croix et des tableaux que nous avons placés avec les cérémonies accoutumées, selon l'ordre des stations en présence des Messieurs qui ont signé avec nous. » (Suit une série de signatures presque illisibles tant l'encre s'est effacée)

(1) Privilège émanant du Saint-Siège





Associations

Société de Chasse

Société de Chasse

Pour la saison 2024/2025, la Société de chasse a délivré 56 permis et 70 cartes de sociétaires.

Nous avons lâché 30 perdreaux de tir à l'ouverture 30 en septembre et 155 faisans de tir au total. Au mois de janvier, nous organiserons la journée faisan suivi d'un repas à la cabane de chasse. Nous avons obtenu le permis de construire pour la salle de découpe de venaison et les travaux commenceront courant janvier.

Cet été, nous avons organisé le banquet des chasseurs le 9 juillet ainsi qu'une journée pêche à la truite au lac du Basta le 4 août qui a été une réussite (à renouveler). Cette année, malgré nos efforts il y a toujours autant de dégâts et accidents causés par les sangliers. Pour ces raisons, nous sommes régulièrement sollicités par les propriétaires de culture. Ce qui nous emmène à faire de plus en plus de battues en période de chasse et administratives hors saison. Ces battues sont possibles grâce à la bonne entente avec les sociétés de chasse voisines ainsi qu'à notre nouveau lieutenant de louveterie (Alexis) et Pascal pour les battues chevreuil et autres piqueux.

Elles nous ont permis de prélever plus de 90 sangliers dans le secteur la saison passée. A ce sujet, nous remercions les propriétaires pour leur compréhension et leur soutien. Toutefois, nous regrettons l'incivilité de certaines personnes à notre égard....

Nous remercions Monsieur le Maire et le Conseil municipal pour l'aide morale et financière qui nous est accordée.

La Société de chasse vous présente leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Didier JORDAN





Associations



Comité des Fêtes Comité des Fêtes

Chers amis, chers voisins,

L'Année 2024 vient de se terminer, grâce aux bénévoles présents et investis, le comité des Fêtes a pu organiser quatre événements au long de l'année :

- un vide-grenier en mars
- une sardinade en juin
- une poule au pot en octobre
- l'ouverture de la crèche au public en décembre dernier.

Le Président et les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs Meilleurs Vœux de Bonne Année et de Bonne Santé pour 2025

Alain ROMAIN
COMITÉ DES FÊTES
Saint Pierre de Buzet





Associations

Association Départementale des Réserves de Sécurité Civile du Lot-et-Garonne

L'association Départementale des Réserves de Sécurité Civile du Lot et Garonne a été créée fin d'année 2022 sur la Commune de Saint Pierre de Buzet, est composée de 8 réservistes.

Notre engagement c'est d'être présent auprès des autorités (Préfecture, Mairie, Pompiers et Gendarmerie) lors de catastrophes.

Aujourd'hui nous rappelons que nous ne sommes pas à l'abri de risques majeurs sur le territoire du Lot et Garonne.

Dimanche 9 juin, un violent orage éclate sur la commune de Villefranche du Queyran, entraînant une coulée de boue dans le village et provoquant des inondations dans le secteur de Villeton/Razimet. Nous sommes intervenus pour aider au nettoyage des maisons sinistrées le dimanche et lundi en collaboration avec les pompiers de Casteljaloux et Tonneins.

La Réserve a pour mission les surveillances des forêts contre les risques d'incendies en situation de vigilance orange ou rouge sur les forêts de Pompiey, Durance, Pompogne, Barbaste et Saint Pierre de Buzet.

Mais nous n'avons pas pu échapper au violent incendie du dimanche 11 août sur la Commune de Barbaste où 44 hectares sont partis en fumée, nous avons aidé la gendarmerie à gérer la circulation et fermé certains axes routiers. En accord avec la mairie de Barbaste, nous avons effectué toute la semaine des surveillances en cas de reprise de fumeroles.

La réserve c'est aussi aidé les départements voisins où nous avons été appelés en renfort fin juillet dans les Landes (Mimizan et Sainte Eulalie en Born) pour la surveillance des forêts contre les incendies. Du 14 au 18 août, la réserve a été sollicitée par l'association « festival country » de L'Albret pour la surveillance (Vigipirate) du site où était organisé le festival et également le 14 septembre à Mézin

Nos missions auprès des mairies ont été reconnues grâce à notre efficacité et à notre présence sur le terrain à chaque catastrophe.

La responsable Départementale va à la rencontre des élus pour divers échanges et surtout pour la création de Réserve Communale de Sécurité Civile dans leur Commune.

Vous avez envie de participer, d'aider, pour intégrer la réserve Départementale ? Vous pouvez vous renseigner auprès de la Présidente au 06.09.73.27.11 ou par mail rcsc.corinneb@gmail.com Nous sommes tous des bénévoles, c'est-à-dire qu'à chaque fois que nous agissons au nom de l'intérêt commun, au nom de la Sécurité Civile, nous nous efforçons de nous engager au maximum sans pour cela venir se substituer ou concurrencer les services publics de secours et d'urgence.

La responsable Départementale et toute son équipe vous souhaitent de très belles fêtes et vous présente leurs meilleurs vœux en cette nouvelle année 2025



Corinne BIDON
Responsable départementale



Associations



Un projet en réflexion...

L'idée serait de créer un collectif (certainement par le biais d'une association) avec pour objectif le nettoyage, l'entretien (voire la réhabilitation) des chemins ruraux et ruisseaux de Saint-Pierre.

En effet, un certain nombre de chemins se referment au fil des années par manque d'entretien. Ces chemins ont, à mon avis, un intérêt patrimonial dans un premier temps, mais surtout, cela permettrait aux usagers de la nature (promeneurs, ramasseurs de champignons, chasseurs, vététistes, etc.) de profiter pleinement du potentiel et de la diversité des paysages que Saint-Pierre nous offre. Cela permettrait en même temps une sensibilisation à la biodiversité.

Cette association aurait également pour intérêt de créer du lien social dans la commune par l'organisation de quelques journées dans l'année où la population serait « invitée » à donner un peu de son temps. Chacun pourrait mettre à disposition son savoir, que ce soit la connaissance des bornes, anciens chemins, loi sur l'eau, maniement de débroussailleuse, tronçonneuse, secouriste, maîtrise des réseaux sociaux, etc... et, évidemment, il pourrait aussi y avoir des belles âmes qui maîtrisent l'art de la cuisine pour terminer la journée en beauté !

Cette association pourrait avoir des impacts positifs tant sur le plan environnemental que social. Elle permettrait de préserver le patrimoine naturel de notre commune tout en renforçant les liens entre les habitants. Ce collectif pourrait mobiliser diverses compétences et favoriser un sentiment d'appartenance et de responsabilité collective envers cet environnement qui nous est cher à tous.

Une association pour deux objectifs :

- Contribuer à la préservation du patrimoine naturel de Saint-Pierre-de-Buzet.
- Dynamiser la vie communautaire.

Si vous portez un intérêt à ce projet, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Toutes les questions, remarques (constructives) et idées seront également les bienvenues.

Contact : Guillaume DE TRETAINNE 06 82 00 16 25 ou g.detreainne@gmail.com

Bloc-Notes, Vie Pratique

La Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi, Mardi et Jeudi 14h-18h / Vendredi 8h45-12h

☎ : 05.53.84.77.26 / @ : stpierredebuzet@collectivite47.fr

Personnel communal à votre service :

2 Adjoints Administratifs Territoriaux

1 Adjoint Technique Territorial



**Vous souhaitez recevoir des informations de la part de la Mairie ?
Communiquez-nous vite votre adresse mail ! Nous vous assurons une
totale confidentialité.**



Site Internet

Le Conseil Municipal a mis en place un site internet de la mairie pour améliorer la communication entre les élus et les citoyens.

L'objectif est de rendre accessible l'information sur votre ordinateur ou votre smartphone. Le bulletin continuera d'exister, il est indispensable. De plus, il sera consultable sur le site.

saintpierredebuzet.com

Vous y trouverez :

- Des informations d'actualité pour les administrés et les visiteurs
- Une présentation du village (histoire, patrimoine, vignoble, plan du village)
- Des informations sur la vie locale : les associations, les artisans, les commerçants, les professionnels
- Des infos utiles : liens (adresse, numéro de tél) des professionnels de la santé
- Des services utiles à la population : Garderies d'enfants, collecte des ordures ménagères, aide à domicile...
- Accès facile aux droits et démarches : carte d'identité, permis de conduire, cartes grises...
- Les contacts et horaires : Mairie, Poste, déchetterie, Préfecture, Hôtel des Impôts...
- Des informations Culturelles : des expos aux alentours, les cinémas...

Et beaucoup d'autres choses...

Vous pouvez contacter Alain Lelaire (par le biais de la Mairie et sur rendez-vous le jeudi après-midi) pour des informations et suggestions.

**Nouveau ! L'application Campagnol est disponible sur votre smartphone !
Vous pouvez être informé de toutes les informations concernant la commune.
Pour la télécharger, rendez-vous sur le site internet de la commune,
article « information en direct de Saint Pierre de Buzet sur votre smartphone »
et suivez la procédure.**

Bloc-Notes, Vie Pratique

Le point

Le point numérique animé par Monsieur Alain LELAIRE est là pour vous aider dans vos démarches administratives tous les jeudis après-midi à la Mairie de 14h à 18h.

Prenez rendez-vous au secrétariat de la Mairie.



Salle des Fêtes

Location à un tarif privilégié pour les habitants de la Commune. Pensez-y pour vos fêtes de famille ou toute autre occasion.

Les réservations sont reçues au secrétariat **maximum 15 jours avant la location**.

Un règlement intérieur devra être approuvé par tous les demandeurs d'occupation de la Salle des Fêtes.

Prix commune : 100€
Prix hors commune : 180€
Vaisselle et lave-vaisselle : 80€
Electricité : 0.35€ le KWh



Inscriptions sur les listes

Pour vous inscrire, il suffit d'en faire la demande à la Mairie avec :

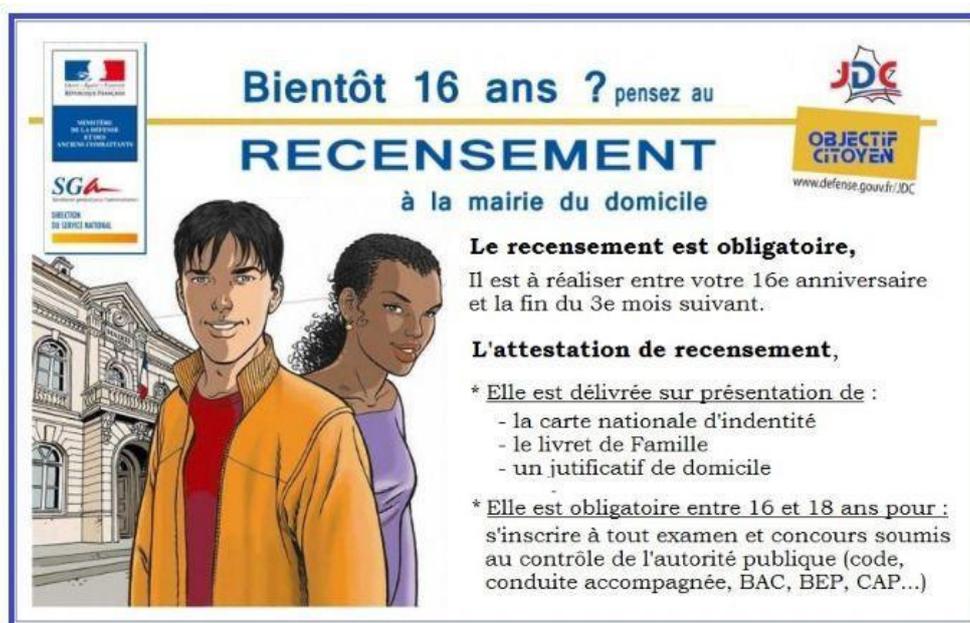
- Une photocopie de votre carte d'identité
- Un justificatif de domicile

Depuis la nouvelle réforme du 1^{er} janvier 2019, vous pouvez désormais vous inscrire en ligne sur le site service-public.fr.

- Onglet « papiers-citoyenneté »
- Sélectionnez « élections » ➤ ligne « inscription sur les listes électorales »
- Sélectionnez votre situation

Bloc-Notes, Vie Pratique

Service national



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16^e anniversaire
et la fin du 3^e mois suivant.

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis
au contrôle de l'autorité publique (code,
conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

**Une seule attestation sera délivrée par la Mairie.
Seules des photocopies de ce document doivent être fournies aux
organismes qui le demandent, pensez à garder l'original.**



Extinction éclairage

Considérant la nécessité de lutter contre la pollution lumineuse et d'engager des actions volontaristes en faveur des économies d'énergie et de la maîtrise de la demande en électricité ;

Considérant qu'à certaines heures l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue compte tenu de la quasi-absence de fréquentation des voies communales ;

Dans tout le Bourg de Saint Pierre de Buzet,
définie par délibération n°2022-128 du
28/09/2022,

**l'éclairage public sera éteint
de 23h à 06h00, tous les jours.**



**Arrêté municipal n°2022-
050**

Bloc-Notes, Vie Pratique

Attention à vos



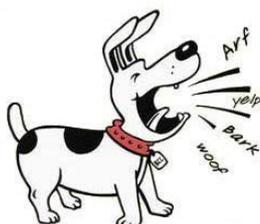
Merci d'être plus vigilant, la Mairie intervient trop souvent pour des problèmes de chiens errants. Nous vous rappelons que la Mairie a pris un arrêté (2019-086) contre la divagation des chiens et des chats sur la Commune.

Votre animal, s'il s'échappe ou se perd, peut être amené à la fourrière s'il se trouve sur la voie publique. Pour le récupérer, vous devrez vous acquitter de la somme de **70€**.

Notre Commune adhère depuis janvier 2006 au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de fourrière de Caubeyres.

**Trop de gens se plaignent d'aboiement de chiens de leurs voisins.
Nous vous rappelons qu'un arrêté a été pris contre les aboiements de chiens
(2018-058).**

Propriétaires de chiens, soyez plus compréhensifs de la gêne que cela occasionne à votre entourage.



Tourism

Gîtes privés de Beaujardin

668 Route de Leurbe

43 Route de Frayet

Mme Josiane CARRERE

05.53.88.72.70 /

06.70.11.34.01



Bois de Cadène

Gîtes et Chambres d'Hôtes

302, Route de Bayonne

Mme Odile LELAIRE

07.68.44.77.19

Accueillent avec beaucoup de chaleur les vacanciers à la recherche de calme et de nature.

CHAMBRES D'HOTES ET GITES PRIVES - Pensez à les déclarer en Mairie

L'activité d'accueil par les particuliers en chambres d'hôtes est désormais régie par les dispositions du Code du Tourisme ainsi que le décret d'application du 3 août 2007 et la circulaire du 29 août 2007.

Les loueurs, doivent en application de l'article L 324-4 du code du tourisme, procéder à une déclaration en Mairie au moyen d'un imprimé CERFA que vous trouverez au secrétariat.

Nos Déchets

À COMPTER DU
7 OCTOBRE 2024

SAINT-PIERRE-DE-BUZET

MISE EN PLACE D'UN POINT DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE POUR VOS DÉCHETS

Lieu :
Parking devant la salle des fêtes



Vos déchets recyclables et vos ordures ménagères sont désormais à déposer en un seul et même lieu.

Ce point se compose de 6 bornes aériennes : 2 pour les emballages recyclables, 1 pour le verre, 1 pour les papiers et 2 pour les ordures ménagères (en sac fermé de 50L maximum).

Il remplace les actuels conteneurs de regroupement ainsi que la collecte en porte à porte.

Vous trouverez au verso un mémo tri vous permettant d'utiliser facilement ces équipements.



Vous êtes un professionnel ?

Contactez le service de redevance spéciale du SMICTOM LGB au 05 53 79 83 30

Je composte :

- **Mes déchets de cuisine** : Fanes, épluchures de fruits et légumes, peaux de bananes, trognons de pommes, marc de café avec filtre, sachets d'infusions, coquilles d'œufs,...
- **Mes déchets de jardin** : Fleurs fanées, feuilles mortes, tontes de pelouses (en couches fines), tailles de haies broyées, « mauvaises herbes » non grainées,...

JE COMPOSTE MES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN



Fanes, épluchures de fruits et de légumes, peaux de bananes, trognons de pommes, marc et filtres à café, sachets d'infusions,...



Tailles de haies broyées, tontes de pelouses, feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes,...



Bloc-Notes, Vie Pratique



TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT



À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en plastique

Emballages en carton

Emballages en métal même les plus petits

TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines

Prospectus et catalogues

Courriers, enveloppes et autres papiers

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

À JETER

Objets en plastique

Vaisselle cassée

Mouchoirs, essuie-tout et serviettes en papier

Os

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune



Bloc-Notes, Vie Pratique



Avec l'arrivée des beaux jours, tondeuses, tailles-haies et sécateurs sont de sorties... Découvrez ces quelques solutions pratiques et économiques pour valoriser vos déchets verts directement chez vous. À la clé, de nombreux avantages : moins de déplacements en déchèterie, une meilleure protection des sols et des plantations, la production d'un engrais naturel, moins d'entretien et moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin.

1



LE PAILLAGE

Il consiste à recouvrir le sol avec des couches de végétaux (feuilles mortes, tontes de pelouse, branchages broyés,...), de 5cm d'épaisseur environ, dans le potager, les massifs de fleurs ou au pied des haies.

Très simple à réaliser ! Il permet de protéger, nourrir le sol, de limiter les arrosages, de réduire le développement des plantes indésirables et donc le désherbage.

2



LA TONTE «MULCHING»

Il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe, qui est hachée et directement redéposée sur la pelouse.

L'herbe finement coupée, laissée sur place se décompose, enrichit le sol et le gazon naturellement et évite le dessèchement.

3



LE COMPOSTAGE

Mélangés aux restes alimentaires et aux épluchures de fruits et de légumes, les déchets verts, en présence d'eau et d'oxygène, sont transformés par les micro-organismes présents dans le sol en compost.

Cet engrais naturel pour vos plantes a une action bénéfique sur le sol car il en améliore la texture, augmente le pouvoir de rétention en eau et favorise l'enracinement.

4



LE BROYAGE

Les déchets verts peuvent être broyés à la tondeuse jusqu'à 1 cm de diamètre. Au delà, il est préférable d'utiliser un broyeur.

Cette méthode réduit de 6 à 12 fois le volume des végétaux et le broyat obtenu peut être réutilisé ensuite comme paillage ou être composté.

 Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit toute l'année !

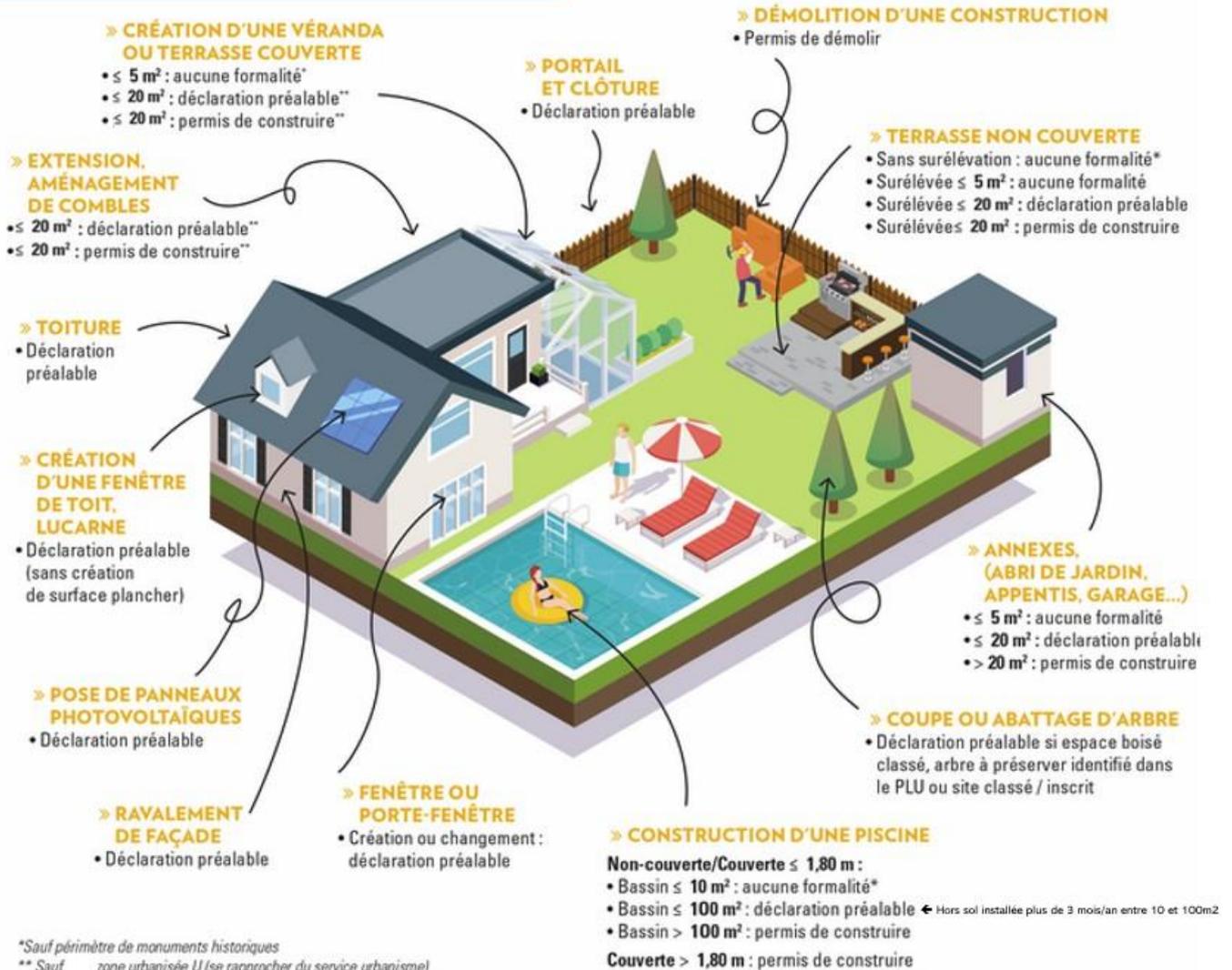
+ D'INFOS

sur notre site internet : www.smictomlgb.fr



Rappels

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?



Vous pouvez retrouver les formulaires de demandes correspondants sur le site Service Public et amener le dossier papier en Mairie ou bien remplir directement votre demande sur le site :

<https://gnau-cdg47.operis.fr/gnau/?ref=Confluent-et-des-Coteaux-de-Prayssas#/>

Votre demande arrivera directement en Mairie.

Lors des travaux, afin d'éviter tout risque d'endommagement des réseaux environnants, tout responsable de projet ou entrepreneur envisageant des travaux doit consulter préalablement le site :

<http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr>



Bloc-Notes, Vie Pratique

Rappels Etat



Pour demander un acte (naissance, mariage, décès) :

- Par courrier directement à la Mairie où est conservé l'acte accompagné :
 - de votre pièce d'identité pour une demande d'acte vous concernant
 - de votre pièce d'identité + la pièce d'identité de la personne concernée par l'acte (hormis les actes de décès et les actes de plus de 75 ans) prouvant votre filiation
- Depuis le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406> avec vos identifiants ANTS ou France Connect. Attention, comme la Mairie de Saint-Pierre de Buzet, toutes les Mairies ne sont pas équipées de ce dispositif. Téléphonnez avant pour vous renseigner.

Une délivrance d'acte d'état civil est toujours gratuite !

Selon la législation, les actes d'état civil ne peuvent plus être envoyés par mail, seulement par courrier. Pensez à donner votre adresse postale lors de votre demande.

Pour demander le renouvellement de votre carte d'identité ou de votre passeport :

- Veuillez prendre rendez-vous auprès des Mairies d'Aiguillon, Nérac, Tonneins, Marmande, Casteljaloux ...
Les petites communes ne réalisent plus les cartes d'identité ni les passeports et cartes grises.
- Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne depuis le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33640>

avec votre compte ANTS ou France Connect. Vous pourrez acheter directement votre timbre fiscal en ligne pour votre passeport.

**L'achat du timbre fiscal doit obligatoirement se faire par le site ANTS
ou dans votre bureau de tabac.**

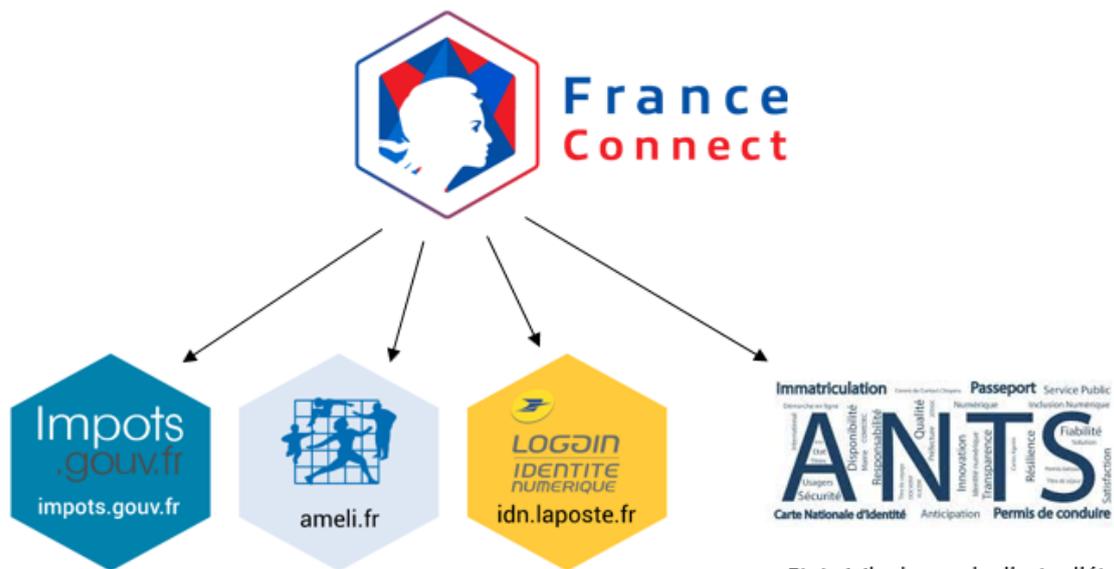
Les autres sites proposant l'achat sont des sites frauduleux !

Bloc-Notes, Vie Pratique

Rappels

Pour toutes vos démarches, ayez les bons réflexes :

- Pour toute recherche, renseignez-vous sur le site **Service Public**, le site de l'Etat où vous trouverez toutes les démarches à effectuer et, pour certaines, des formulaires en ligne.
- Pour vos démarches en ligne, connectez-vous au site **France Connect** lorsque cela concerne les démarches suivantes :



- Déclarations et paiements de vos impôts

- Assurance Maladie

- Etat civil : demande d'acte d'état civil ; pré-demande de carte d'identité et passeport

- Elections : demande d'inscription sur la liste électorale ; Pré-demande de procuration pour les élections

- Véhicules : immatriculation, permis de conduire, carte grise

- Demande d'extrait de casier judiciaire

Service Public et France Connect sont les seuls sites officiels pour faire vos démarches en ligne !

Les sites payants sont des sites frauduleux.

Méfiance !



Infos Générales et Services

Présence Verte



Présence Verte, Service de téléassistance classique ou mobile mais aussi un vecteur de lien social

Tél 05 53 67 78 00
ou guienne@presenceverte.fr



CONCIERGERIE
D'ICI

Vous souhaitez de l'aide

pour réaliser des courses,

des petits travaux,

trouver une activité de loisirs,

On vous trouve des réponses !



CONCIERGERIE D'ICI





Infos Générales et Services



Maisons France

Avec l'arrivée du tout numérique, il est parfois difficile de s'y retrouver. Vous avez **besoin d'aide** dans vos **démarches administratives** ?

- Pré-demande de Carte Nationale d'Identité / Passeport
- Carte grise
- Ouverture de droit d'assurance maladie
- Prise de rendez-vous avec l'assurance retraite
- Permanence des Impôts
- Demandes d'allocations (logement, RSA, prime de naissance...)
- Etc...

Agence nationale
des titres sécurisés



N'hésitez pas à contacter l'Espace France Services du Confluent et la Multi-Sites au **05.53.65.85.14**

Angélique, Elodie et Clélia vous accompagnent sur **rendez-vous, gratuitement**, et en toute **confidentialité**, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Aiguillon - 30, rue Thiers

Les permanences de l' Espace France Services Multi-Sites du Confluent



Mairie Annexe - Damazan
Les **mercredi après-midi**
et les **jeudis**



Mairie - Port-Sainte-Marie
Les **mardis** et **mercredis matins** et
lundis après-midi



Médiathèque - Prayssas
Les **lundis** et **vendredis matin** et
mardis après-midi

Vous êtes **autonome** dans vos démarches mais **vous n'avez pas d'outil informatique** (ordinateur, imprimante, connexion internet...)?

Les Espaces France Services sont équipés d'ordinateurs et imprimantes/photocopieuses/scans en **libre-accès**. C'est **gratuit** et **sans rendez-vous**.

Et si vous souhaitez en **apprendre davantage sur le numérique** (protection des données, création d'identité numérique, utilisation des applications...) des **conseillers numériques** peuvent vous accompagner et vous former.



Infos Générales et Services

Guichet Unique



Economies d'énergie, perte d'autonomie, ravalement de façade...

POUR FINANCER VOS TRAVAUX : VOUS AUSSI, APPELEZ LE GUICHET UNIQUE!



Comment adapter mon logement au handicap ou au vieillissement ? Comment réduire ma facture d'énergie ? Quels sont les travaux prioritaires ? Comment installer des énergies renouvelables sans me tromper ? Comment rénover mon immeuble pour le louer ? Quelles sont les aides disponibles ? Qui peut m'aider ?

Depuis l'ouverture du Guichet unique en octobre 2018, **2700 appels** ont été traités représentant **1250 foyers accompagnés** !

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), **196 dossiers** ont été accompagnés, représentant **4 millions d'euros de travaux** et **2,5 millions d'euros de subventions octroyées** aux ménages du territoire par les financeurs, dont la Communauté de communes.

Malgré la fin de cette OPAH depuis mi-2021, il est toujours possible de déposer d'autres demandes d'aides financières (sous conditions) aussi bien pour les propriétaires occupants de tout le territoire que pour les propriétaires bailleurs des 4 centralités de la Communauté de communes.

De plus, le dispositif « Ma prime rénov » a été étendu à tous les revenus, propriétaires bailleurs inclus. N'hésitez pas à nous contacter avec votre avis d'impôts 2022 pour savoir quelles aides financières sont possibles en fonction de votre projet.

Appelez le 0 805 38 38 47

(appel gratuit – un agent de la Communauté de Communes vous répond)



Infos Générales et Services



Mutuelle Sociale Agricole (M.S.A.)

21 Boulevard Darlan
47600 NERAC

Nadia HARYOULI

✉ haryouli.nadia@dlg.msa.fr

☎ **05.53.67.77.77**

GRUPE SCOLAIRE Louis Bacqué DAMAZAN

Ecole élémentaire ☎ **05.53.79.47.98**

Centre de loisirs ☎ **05.53.88.01.03**

Ecole maternelle ☎ **05.53.88.00.13**

Micro-crèche ☎ **05.53.88.60.57**

Relais Assistantes Maternelles du Confluent

Rue de l'Abbé Pierre
47190 AIGUILLON

☎ **06.48.00.24.71**

✉ rpe@ccconfluent.fr

Centre Médico-Social (C.M.S.) Nérac

Sur rendez-vous

☎ **05.53.97.44.00**

Bibliothèque de Damazan

Jeudi de 9h30-12h / 17h-19h

☎ **05.53.79.40.15**

Mail : damazan.bibliotheque@collectivite47.fr

ASSAD / UNA de Damazan

Maison de Santé Flore – Château Comtal

Ouverture au public

Lundis et Vendredis de 8h30-12h30 et 13h-16h

Mardis et Jeudis de 8h30-12h30

☎ **05.53.79.37.66**

UNA de Buzet

Lundi, Mercredi et Vendredi 9h30-12h30 et
13h30-17h00

Mardi et Jeudi 9h-12h et 13h-17h

☎ **05.53.84.01.01**





La crèche 2024 réalisée par le Comité des Fêtes



**Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent
leurs meilleurs voeux pour la nouvelle année**

Patrick YON

Daniel LAFFITTE (1^{er} Adjoint)

Josiane THOUEILLE (2^{ème} Adjointe)

Laurent LALIBERT

Annaïck RENAUDIN

Jean-François DUPRAT

Sébastien DEJEAN

Alain LELAIRE

Florence DUMONT

Céline PROTIN

Grégory CAMARA GONZALEZ

